



MAIRIE
DE
NANCLARS
CHARENTE
16230
Tél. : 05.45.22.22.09

Mairie,
61 Rue de la République
16560 Aussac-Vadalle

Aussac-Vadalle et Nanclars, le 19 septembre 2024

**Objet : Réunion de la Commission Locale de Concertation et de Suivi de la Carrière CDMR
d'Aussac-Vadalle et Nanclars**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de la Commission Locale de Concertation et de Suivi de la carrière CDMR d'Aussac-Vadalle et Nanclars qui aura lieu :

Le mardi 1er octobre 2024

A 18h30 – en mairie d'Aussac-Vadalle

Ordre du jour :

- *Accueil par Gérard Liot Maire d'Aussac-Vadalle et présentation de la nouvelle organisation de la commission*
- *Présentation du nouvel arrêté par l'exploitant*
- *Présentation des travaux à réaliser en 2024 et 2025*
- *Suivis environnementaux*

*Merci de confirmer votre présence par email ou par téléphone auprès de la société CDMR :
anne.tapon@groupegarandeau.com / 05 45 83 24 11.*

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Le Maire d'Aussac-Vadalle
Gérard LIOT

Le Maire de Nanclars
Pierre Hermann MUGNIER